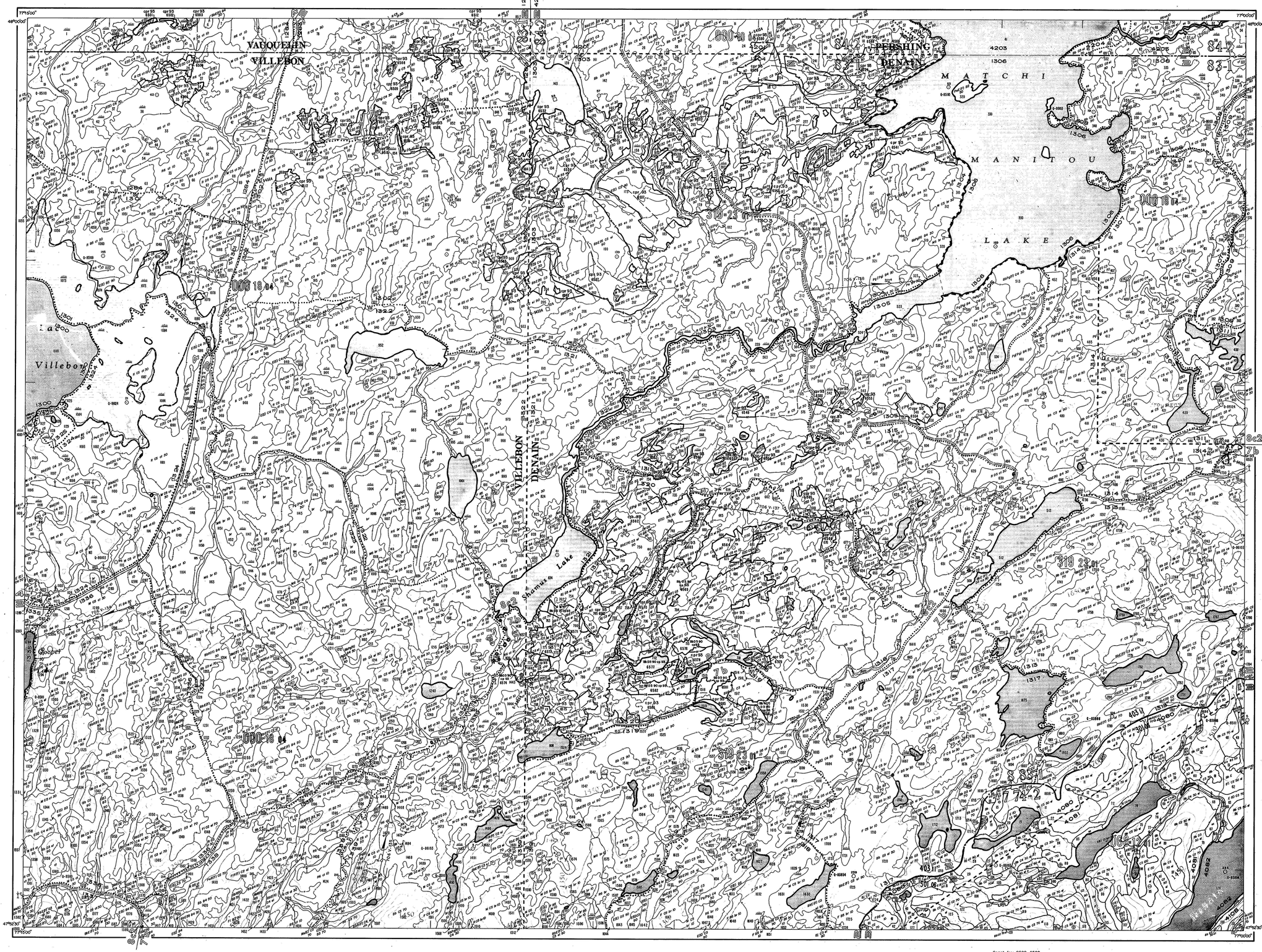

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et mis pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Bûchage partiel (dégât ou à plat)
Plantation à racines nues
Plantation en godets
Plantation de boutures
Ensemencement
Scarifiage (préparation du sol)
Récolte dans les lisières boisées (abattage ties)

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux ..... R
- à sapin et/ou épinette blanche ..... R (S)
- avec ou sans épinette noire et/ou épinette rouge ..... R (SE)
- à pin blanc et/ou pin rouge ..... R (PB)
- à pin rouge ..... R (PR)
- à pin gris ..... R (PG)
- à mélèze (tamarac) ..... R (M)
- à pruche ..... R (PR)
- à cèdres ..... R (C)
- plantation ..... R (P)

Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (E)
- à thuya (cèdre) ..... S (C)
- à pruche ..... S (PR)
- à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
- à pin rouge ..... S (PR)
- à pin gris ..... S (PG)
- à sapin ..... S (S)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (SE)
- à mélèze ..... S (M)
- plantation ..... S (P)

Sapinière (le sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse) ..... S (S)
- à thuya (cèdre) ..... S (C)
- à épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (SE)
- à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
- à pin rouge ..... S (PR)
- à pin gris ..... S (PG)
- à mélèze ..... S (M)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... S (SE)
- à pin blanc et/ou pin rouge ..... S (PB)
- à pin rouge ..... S (PR)
- à pin gris ..... S (PG)
- à pruche ..... S (PR)
- à cèdres ..... S (C)
- plantation (sapin boumier) ..... S (P)

Pinède à pin blanc (avec pin rouge et/ou mélèze qui occupent plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pb (PR)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (PE)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pb (PE)
- avec pin gris ..... Pb (PG)
- avec sapin ..... Pb (S)
- avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pb (S)
- plantation ..... Pb (P)

Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (PR)
- avec thuya (cèdre) ..... Pr (C)
- avec épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (SE)
- à pin blanc ..... Pr (PB)
- à pin gris ..... Pr (PG)
- avec pruche ..... Pr (PR)
- avec sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
- plantation de pin sylvestre ..... Pr (P)

Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... C (C)
- à épinette noire et/ou épinette rouge ..... C (SE)
- à pin blanc ..... C (PB)
- à pin rouge ..... C (PR)
- à pin gris ..... C (PG)
- à pruche ..... C (PR)
- à sapin et/ou épinette blanche ..... C (S)
- plantation de thuya ..... C (P)

Pruchière (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... Pr (PR)
- à thuya (cèdre) ..... Pr (C)
- à épinette noire et/ou épinette rouge ..... Pr (SE)
- à mélèze ..... Pr (M)
- à pin blanc et/ou pin rouge ..... Pr (PB)
- à pin rouge ..... Pr (PR)
- à pin gris ..... Pr (PG)
- à sapin et/ou épinette blanche ..... Pr (S)
- plantation ..... Pr (P)

Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse) ..... M (M)
- à thuya (cèdre) ..... M (C)
- à épinette noire et/ou épinette rouge ..... M (SE)
- à pin blanc ..... M (PB)
- à pin rouge ..... M (PR)
- à pin gris ..... M (PG)
- à sapin et/ou épinette blanche ..... M (S)
- plantation de mélèzes européen ..... M (E)
- plantation de mélèzes japonais ..... M (J)
- plantation de mélèzes hybrides ..... M (H)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris ..... F1 (PG)
- — — — avec pin blanc ..... F1 (PB)
- — — — avec pin rouge ..... F1 (PR)
- — — — avec résineux ..... F1 (R)
- — — — avec pin gris ..... F1 (PG)
- — — — avec épinette noire ou rouge ..... F1 (SE)

Bouleau à bouleau blanc avec sapin ..... Bb (S)
- — — — avec épinette noire ou rouge ..... Bb (SE)
- — — — avec pin gris ..... Bb (PG)
- — — — avec pin blanc ..... Bb (PB)
- — — — avec pin rouge ..... Bb (PR)
- — — — avec résineux ..... Bb (R)

Bouleau à bouleau jaune avec sapin ..... Bj (S)
- — — — avec résineux ..... Bj (R)

Peuplier avec sapin ..... Pe (S)
- — — avec pin blanc ..... Pe (PB)
- — — avec pin rouge ..... Pe (PR)
- — — avec pin gris ..... Pe (PG)
- — — avec épinette noire ou rouge ..... Pe (E)
- — — avec résineux ..... Pe (R)

Érablière rouge-résineux ..... Er (R)
Érablière résineux ..... Er (R)
- — — avec pin gris ..... Er (PG)
- — — avec pin rouge ..... Er (PR)

Mélanges à feuillus tolérants ..... M (F)
- — — — sur station humide ..... M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus ..... F
- — Essences intolérantes ..... F
- — Essences tolérantes ..... F
- — sur station humide ..... F
- — plantation ..... F

Bouleau à bouleaux blancs ..... Bb
- — — jaune ..... Bj

Peuplier ..... Pe
Érablière rouge ..... Er
Érablière ..... Er
- — à bouleaux blancs ..... Er (B)
- — à bouleaux jaune ..... Er (J)
- — à feuillus d'essences intolérantes ..... Er (F)
- — à feuillus d'essences tolérantes ..... Er (F)

Plantation d'érable à sucre ..... Er (S)
- — de bouleau jaune ..... Bj (J)
- — de peuplier ..... Pe (P)
- — de peuplier hybride ..... Pe (H)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... Ds
Dénudé et semi-dénudé humide ..... Dh

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... E
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... CP
Coupe partielle en damier ..... CD
Coupe partielle par bande ..... CB
Coupe partielle plus épaisse légère ..... CPL
Chablis partiel ..... CHP
Chablis total ..... CHT
Brûlé partiel ..... BRP

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊖ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale ..... CT
Brûlé ..... BR
Chablis total ..... CHT
Épidémie sévère ..... ES
Friche ..... FR
Plantation ..... P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TRANCHES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-50 "
50 "	51-80 "
70 "	81-100 "
100 "	101-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
30-50 "	50-80 "
50-50 "	50-80 "
50-50 "	50-80 "
50-50 "	50-80 "
130-70 "	70-80 "

FORÊT INÉGALIÈRE

Jin(jaune inégalienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 80 ans.
Vin(vieux inégalienne): Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre 30 et 80 ans. Autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 80 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovous
Moyenne	31 à 50 %	1
Forte	49 à 50 %	2
Abrupte	51 à 70 %	3
Superficie actuelle de pente: > 30 %		4

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S6E1-C3 (P) 6 — 6 = densité; C3 = classe de pente; E1 = classe d'âge; S6 = groupe de l'origine; (P) = perturbation; 6 = classe de hauteur; C = classe de densité; E = sous-group. d'essences; S = groupement d'essences

8 C3 (+) 6 (P) — 8 = classe de pente; C3 = classe d'âge; (+) = groupe de l'origine; 6 = origine; (P) = classe de hauteur; C = classe de densité; 6 = type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. (B.I.L. CONSULTANTS, 1983-74)
SIGNATURE

RÉVISÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. GROUPE-FOR. M. THÉRIAULT LTÉE (1983-83)
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR
SIGNATURE

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 74
Unité d'aménagement 2
Unité de sondage 5*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement ..... 068 12' 01"
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique ..... 4031 U*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 84 90 0
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4080*
Région écologique 7b

Municipalité régionale de comté 830-LA VALLÉE DE L'OR

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for.: 9502-6590

À jour : avril 1994

Carte forestière: Photographie aérienne: 1983-85-86; Année de publication: 1984-86; Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/12/85, 15/8/86
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-6-4	32-6-3	32-6-2	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-N-13	31-N-14	31-N-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
31-N-12	31-N-11	31-N-10	

31 N/14 N.E.

2